

« VIGNOBLES & DECOUVERTES »

Dossier de candidature - Structure réceptive

Candidature Initiale

Renouvellement

1- Renseignements

Nom de la structure : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Nom et Prénom du contact : _____

Téléphone du contact : _____

E-Mail du contact : _____

Site Internet : _____

2- Critères* à respecter

* Tous les critères sont obligatoires

- Avoir une activité réceptive :

Merci de préciser le nombre de clients annuels : _____

Date de début d'activité : _____

- Être immatriculée à Atout France :

- Être implantée au sein de la destination

Si non, à combien de km ? : _____

- Être ouverte pendant la période touristique tout en encourageant la désaisonnalisation

Remarque : _____

- Informer, vendre et proposer des prestations dans une langue étrangère au moins

Précisez lesquelles : _____

- Proposer des produits forfaits ou des packages dynamiques oenotouristiques valorisant de préférence les partenaires de la marque « Vignobles & Découvertes »

Remarque : _____

Oui

- Etre immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours pour exercer les Activités mentionnées à l'article L. 211-1 du code du tourisme
- Numéro d'immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjours :
IM.....



3- Engagements

Le prestataire **s'engage** à :

- respecter l'intégralité des critères du label national « Vignobles & Découvertes » et à se plier aux éventuels **contrôles** du respect des différents critères.
- apposer la plaque « Vignobles & Découvertes » de façon visible (à l'entrée ou à l'accueil), intégrer le logo sur son site internet et ses documents de communication et insérer un lien vers les sites des pilotes et des chefs de file du territoire.
- **renvoyer** la clientèle **vers les autres prestataires** porteurs de la marque, lorsque la prestation répond à la demande du visiteur/client/touriste.
- faire **la promotion** de la marque « BordeauxWineTrip/Les Routes du Vin de Bordeaux » sur ses supports.
- fournir les **chiffres de fréquentation** de son établissement.
- participer aux **actions d'animation** entreprises par le réseau.
- respecter la **réglementation en vigueur** (notamment en matière d'hygiène, sécurité incendie, accessibilité aux personnes handicapées...) concernant son établissement et disposer de toutes les **autorisations** requises pour exercer son activité.

Le comité de pilotage se réserve le droit de **radier** tout établissement ne respectant pas un ou des critères du label. Le prestataire devra alors cesser d'utiliser les outils du label (logo et plaque) dans sa communication.

Cet engagement est signé pour une durée **égale à la validité du label par Route du Vin**.
En cas de changement de propriétaire ou de gérant, une nouvelle charte est nécessaire.

Fait à Le/...../.....

Signature et cachet *

**signature non électronique*

